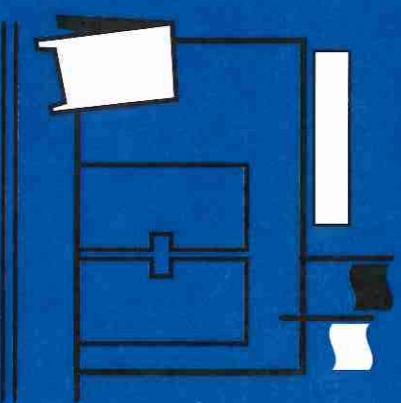
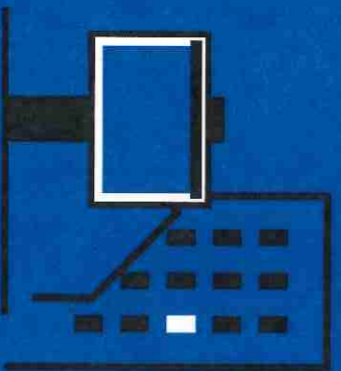


RLP.m



BASSE-GOULAINE
BOUAYE
BOUGUENNAIS
BRAINS
CARQUEFOU
COUËRON
INDRE
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
LA MONTAGNE
LE PELLERIN
LES SORINIÈRES
MAUVES-SUR-LOIRE
NANTES
ORVAULT
REZÉ
SAINT-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU
SAINT-HERBLAIN
SAINT-JEAN-DE-BOISEAU
SAINT-LÉGER-LES-VIGNES
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
SAUTRON
THOUARÉ-SUR-LOIRE
VERTOU



RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ MÉTROPOLITAIN

**Donner votre avis
Participez à l'élaboration
du RLP métropolitain**

Nantes Métropole engage,
avec les 24 communes membres,
la construction du règlement
de publicité à l'échelle métropolitaine.
Un dossier de concertation réglementaire
est ici à votre disposition.

SERVICE ENVIRONNEMENT
24 RUE DE L'EUROPE
Tél. : 02-51-81-87-47

POUR PARTICIPER, PLUSIEURS SOLUTIONS



J'adresse un courrier à Nantes Métropole
Madame La Présidente, Nantes Métropole,
RLPm, 2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9.



J'inscris un avis sur le
registre au siège de
Nantes Métropole



Je me connecte au registre dématérialisé
<https://www.registre-dematerialise.fr/2110>
ou à partir de la page
metropole.nantes.fr/reglement-publicite